



Depos vente de mon vehicule

Par **arthurnico**, le **29/10/2008** à **21:16**

j'ai deposer mon vehicule en depos vente dans un garage le 10/10/08 sans delais precis il etait en bon etat de marche et aujourd'hui je suis aller le rechercher et il ne demarre plus visiblement elle est noyer et le garagiste ne ve rien savoir il dit quil nest pas responsnable si mon vehicule ne demarre plus que je doit moi meme le remorquer pour le mettre au garage et payer la note du remorquage ainsi que le denoyage de mon vehicule a savoir que c'est un couper sport et quil il y en a au minimum entre 50 euros et 180 euros je suis tres en colere et j'ai refuser de reprendre mon vehicule alor j'attend avec impatience votre avis : un grand merci pour votre reponse

Par **Tisuisse**, le **29/10/2008** à **23:43**

Bonjour,

Etes-vous sûr que le moteur est noyé ? Le réservoir avait encore du carburant en suffisance ? Ne se serait-il pas servi de votre voiture pour faire quelques promenades puisqu'il avait les clefs, la carte grise et l'attestation d'assurance ?

Je suppose qu'au moment du dépôt vous aviez relevé, tous les 2, le nombre de kilomètres au compteur. Si oui, ce nombre est à revérifier et vous aurez votre réponse.

Par **arthurnico**, le **30/10/2008** à **00:59**

je suis ravie que vous me repondier si vite car je suis entrain de rediger un courrier officiel a ce

garagiste Je repond a votre question a mon tour non ils s'en sont pas servie je pense que le vendeur a voulu le faire mais il na pas reussis a la demarrer car il faut connaitre pour justement ne pas noyer ce vehicule je l'avait bien expliquer au responsable mais pas au vendeur ce vehicule est une mazda rx8 couper sport , en attendant je perds d'eventuel acheteur car je ne pe pas la faire essayer puisqu'elle ne demarre pas ?? quelle demarche pouvez vous m'indiquer : car mon vehicule est toujours chez ce garagiste il ma simplement proposer de la pousser avec moi jusquau garage mazda a 500m de son garage SYMPAS !!!!!!!!!!! MAIS QUI VAS PAYER LE DESNOYAGE ??? JE ME SUIS RENSEIGNER CHEZ mazda ILS M'ONT DIT ENTRE 50 et 180 euros sur ses vehicule complexe . est-il responsable des vehicules qui lui sont confier ??? merci de prendre mon histoire a coeur vous etes vraiment sympas un grand merci .

Par **Tisuisse**, le **30/10/2008** à **07:40**

Je pense que vous avez en main un exemplaire du contrat "dépôt-vente" de votre véhicule, exemplaire que vous avez signé ainsi que la signature du responsable de ce dépôt-vente. Si c'est le cas, acceptez cette aide pour pousser votre véhicule sur les 500 m jusqu'au concessionnaire de votre marque. Une fois là-bas, vous demandez le passage d'un expert de la marque afin qu'il vous dise, et écrive dans son rapport, très précisément ce qui se passe. Moyennant quoi, ensuite, vous adressez une LR/AR au dépôt-vente en les mettant en demeure, si le rapport d'expertise abonde dans votre sens, de financer eux-mêmes les réparations + les frais d'immobilisation et de gardiennage, etc. Vous leur donnez un délai pour vous envoyer la lettre chèque moyennant quoi, passé ce délai, vous mettez l'affaire entre les mains de la justice.

Donc, dans un 1er temps, tentez une négociation au vu du rapport d'expertise et c'est seulement si les négociations n'aboutissent pas que vous porterez l'affaire devant un tribunal.

Dans votre contrat automobile, vous bénéficiez sans doute d'une garantie dite de "défense et recours". Voyez aussi avec votre assureur, comment ce dernier peut vous aider (expertise, mission d'un avocat de l'assureur, etc.).

Bonne chance et bon courage.

Par **arthurnico**, le **30/10/2008** à **19:54**

bonsoir : vos reponses me son d'un grand secours : encor merci : jai rendez_vous samedi matin avec mon assureur ! je fait partir un courrier a ce concessionnaire pour lui rapeller les fait depuis que mon vehicule est arriver chez lui en recomander avec A/R AINSI QU'UNE COPIE A SON DIRECTEUR et je verrai ce qu'il decide de faire ! merci encor je vous tiendrez au courant de la suite des choses et au cas ou je me permettrai de vous poser d'autres questions , tres cordialement

Par **arthurnico**, le **04/11/2008** à **18:15**

bonsoir ; je me permet de vous donez la suite de mon hitoire j'ai recut hier lundi l'acuser de reception du courier adresser au directeur , et ce matin j'ai recut un appel telephonique de ce monsieur me demandant de lui rediger un courier les autorisants a transporter mon vehicule au garage de la marque de mon vehicule (mazda) afin que ce dernier determine les raisons de la panne ?!! Est ce que je doit lui faire ce courier ,????je pense qu'il etait en presence de son vendeur je l'entendais murmurer derriere : il semblait bien renseigner sur le genre de vehicule que je possede : il me demanda en faite ce que j'attendai d'eux ? j'ai repondue:" que mon vehicule fonctionne " donc ils attendent mon courier pour faire enmener mon vehicule au garage ,